

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL du 17 janvier 2025

PROCÈS VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mmes RENAUD, RENARD, AUGEREAU, MM. PELÉ, GOMES, Mme BERNUCHON, MM. REXTOUEIX, JOUANNEAU, Mme CHARRON, M. GARRIDO, Mme PRUD'HOMME, M. ROUSSEAU, Mme POUPIN, M. ROUZIER.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

Mme DUPUIS qui a donné pouvoir à M. GOMES

M. GARCIA Fernand qui a donné pouvoir à Mme BERNUCHON

M. GARCIA Damien qui a donné pouvoir à M. JOUANNEAU

M. PÉANO qui a donné pouvoir à Mme RENAUD

Mme HAURY qui a donné pouvoir à M. PELÉ

M. YVON qui a donné pouvoir à Mme AUGEREAU

M. CARDONA

M. LECORVAISIER

Mme GÉRARD

Mme ZORGUI qui a donné à Mme CHARRON

Mme DE SA CLARA

Mme MORON-MENDES

Mme PUISSANT qui a donné pouvoir à Mme RENARD

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de Conseillers votants : 2

Mme AUGEREAU est nommée secrétaire de séance.

Date de convocation: 15 janvier 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 janvier 2025 à 17h45, salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christiane AUGEREAU, Adjointe.

N° 1 <u>AVANCE D'UNE SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</u>

Chaque année, avant ou au moment du vote du budget primitif, une subvention d'exploitation au Centre Communal d'Action Sociale est inscrite au budget de la commune.

Afin que le CCAS puisse régler des charges de fonctionnement avant le vote du budget primitif 2025,

Sur proposition de Mme Viviane RENARD, Adjointe,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

→ DÉCIDE D'ACCORDER une avance de 30 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

 \times \times \times \times \times

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17h55.

Procès-verbal approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 29 janvier 2025.

Madame Brigitte DUPUIS

Maire

Madame Christiane AUGEREAU Secrétaire de Séance